

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1639

Artikel: Schengen-Dublin : premiers débats, premières impressions
Autor: Cherix, François / Danesi, Marco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013460>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Premiers débats, premières impressions

Les discussions fleurissent autour des accords soumis au vote populaire. Compte rendu d'une assemblée syndicale où le oui l'emporte, même à contrecœur.

Samedi matin frisquet. Une permanence syndicale en Suisse romande. Accueil chaleureux dans une salle aux longues tables patinées par les séances. Raclements de chaises, cigarettes qui s'éteignent, voix rocailleuses qui s'effacent progressivement, le débat sur les accords Schengen - Dublin est ouvert.

La présentation des enjeux s'effectue dans un silence attentif. On est dans une assemblée qui sait le prix du militantisme et le poids de la politique. Vient le temps des questions. Sur les accords proprement dits, les interrogations sont précises, les échanges de qualité. Finalement, on reconnaît que les accords désenclavent la Suisse et servent ses intérêts. On admet qu'en matière de sécurité aussi il vaut mieux coopérer plutôt qu'agir seuls.

Au passage, on note qu'engranger Dublin contribuera peut-être à préserver le droit d'asile, puisque les standards européens tendent à mieux protéger les requérants que ceux de la Suisse. Dans un syndicat, on sait ce que respect des immigrés veut dire. «Et dans le climat actuel, on ne peut pas dire que l'isolement nous protège du pire» rappelle un participant.

Coopérer au lieu de s'isoler

Mais comment parler des bilatérales sans évoquer la question européenne dans son ensemble? Les prises de position se succèdent. Les problématiques syndicales se mêlent aux interrogations sur le projet européen. Pourtant, assez rapidement, le débat se recentre sur les prochaines votations: «De toute façon, qu'est-ce qu'on ga-

nerait à rester derrière la muraille de l'Etat nation? En quoi ça nous protégerait mieux? On a toujours dû se battre et on devra encore se battre, dans n'importe quelle structure. Ne nous trompons pas de débat, ni de décision, en juin, c'est Schengen-Dublin, et rien d'autre».

«Précisément, s'insurge une jeune femme, un non s'impose, pour sortir de l'épicerie indigne que constitue le bilatéralisme. On serait plus au clair et peut-être enfin obligé d'adhérer». Les réponses fusent: «En cas de non, on peut oublier toute nouvelle coopération avec l'Europe». «On sera encore plus verrouillé qu'aujourd'hui». «Méfions-nous de la politique du pire, demandons-nous à qui elle profite, un non en juin, c'est le triomphe de l'UDC».

Peu à peu, les répliques spontanées font place aux interventions qui rassemblent les arguments. Une synthèse de la substance des accords rappelle que sans eux la Suisse restera une «frontière Schengen» avec les inconvénients et les risques que cela comporte. Une autre souligne les rapports de force: «Les urnes sont impitoyables: elles expulsent l'argumentation au profit de l'arithmétique. Que reste-t-il du non de l'extrême gauche à l'EEE en 1992? Quels étaient les scores de l'UDC à l'époque et quels sont-ils aujourd'hui?»

La matinée s'achève. Aux voix, les oui l'emportent. Comme l'emporte cette certitude rappelée par un camarade aux accents portugais: «On n'a pas le choix, on doit faire ce pas, en Suisse, il n'y a que des petits pas.» *fc*

Recherche Schengen désespérément

Dublin est la capitale de la République d'Irlande. Et Schengen où se trouve-t-elle? L'accord, signé le 14 juin 1985 par l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, les Pays Bas et la France - et étendu quatre ans plus tard à la Grèce, l'Espagne, l'Italie, l'Autriche et au Portugal avant son entrée en vigueur effective le 26 mars 1995 - tire son nom d'une petite localité luxembourgeoise.

Située dans la vallée de la Moselle et rattachée à la commune de Remerschen à une tiretaine de kilomètre de Luxembourg, Schengen compte 460 habitants à 140 mètres sur la mer. Ce tout petit village de vigneron veille sur les frontières avec la France et l'Allemagne. Une place commémore la signature des accords. En revanche, Schengen est sans doute moins connue pour son château et un hôte illustre: Victor Hugo qui le dessina en 1871. *md*

